

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

\*\*\*

**SEANCE DU 29 MARS 2023**

Date de la convocation  
23.03.2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 24  
Votants 28

L'an deux mille vingt trois  
le vingt-neuf mars,  
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,  
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, M. RIGAULT, Adjoint ;  
M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme BAUDU-HASCOET, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER,  
Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU,  
M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme LEGEARD, Mme BONNET, M. VIVIER, Mme LIEBOT.

*Pouvoir de Mme Nathalie LEGEARD à Mme Sandra PROD'HOMME*

*Pouvoir de Mme Nicole BONNET à Mme Sandrine LAMBERT*

*Pouvoir de M. Jacques VIVIER à Mme Marie FERRE*

*Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à M. Benjamin GANDIER*

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

**Taux d'imposition 2023**

Vu la délibération du Conseil Municipal du 8 mars 2023 adoptant le rapport  
d'orientations budgétaires 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission « Commerce, Finances » du 16 mars 2023,  
il est proposé une augmentation de 2 % des taux d'imposition pour 2023, comme  
suit :

	Bases prévisionnelles 2023	Taux proposé 2023	Produits 2023
Taxe d'habitation résidences secondaires	726 946	<b>25.67</b>	186 607.00
Foncier bâti (TFPB)	8 038 000	<b>39.67</b>	3 188 674.60
Foncier non bâti (TFPNB)	198 900	<b>49.46</b>	98 375.94
<b>TOTAL</b>			<b>3 473 657.54</b>

.../...

*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission

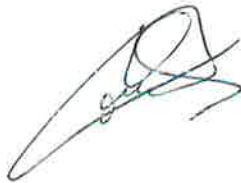
en Sous-Préfecture le : .....**1.2 AVR. 2023**.....

Publié le : .....**1.2 AVR. 2023**.....

Notifié le : .....

Après examen, le Conseil Municipal, par 25 voix « pour » et 3 abstentions, émet un avis favorable sur les taux d'imposition 2023 tels que proposés et autorise le maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance,  
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Joël DAZAS

